

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE
DE BAILLY CARROIS**

Siège : Mairie de Grandpuits – 7 rue de la Croix Boissée - 77720 GRANDPUITS

siaepgrandpuits@orange.fr

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à dix-sept heures, le comité syndical dûment convoqué le mercredi sept décembre s'est réuni sous la présidence du Président, Monsieur Patrick DURAND dans la salle du conseil de Grandpuits Bailly-Carrois ;

Etaients présents : Les Délégués représentant les communes suivantes :

CLOS FONTAINE	: MM. LECONTE et PISSIS
FONTENAILLES	: M. PICODOT
GRANDPUITS – BAILLY-CARROIS	: M. DURAND et Mme GAZANGELLE
SAINT-OUEN-EN-BRIE	: MM. PIERRE et DESLOGES

Absents excusés : MM. DACQUAY et TOURNAY (pouvoir à Mme GAZANGELLE)

Egalement présent : M. PLADYS

Le quorum étant atteint, Monsieur Patrick DURAND, Président, déclare que le comité syndical peut valablement délibérer.

- La nomination d'un secrétaire de séance : M. Didier PICODOT.
- Approbation du compte rendu du 20 septembre 2022.

Le Président rappelle les différents points du comité du 20 septembre 2022, celui-ci ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est APPROUVÉ à l'unanimité.

2022-17 Choix du Bureau d'études devant réalisé le Schéma directeur d'alimentation en eau potable (annule et remplace la délibération n°2022/16)

Le président présente le contexte de cette délibération.

Suite à une erreur matérielle sur le chiffrage de la partie « diagnostic patrimonial des réservoirs », étape prévue dans notre schéma directeur d'alimentation en eau potable, le devis a été corrigé par notre bureau d'étude Test Ingénierie.

Cette erreur concerne les étapes de sous-traitance suivantes ; génie civil, géomètre et analyse amiante-plomb. Initialement donnée pour 1 325 €, après correction de l'erreure cette prestation sera de 14 960 €.

La prestation globale devient 152 435 €. Cette somme reste sous la fourchette maximale donnée par ID77 notre assistance à maîtrise d'ouvrage. ID77 nous confirme également que ce changement ne modifiera pas le niveau des subventions toujours à hauteur de 80% avec le Conseil Départemental de Seine et Marne et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

La conséquence directe pour le Siaep concerne le reste à charge qui sera augmentée de 2 727 €.

Après discussion et pour ne pas pénaliser le démarrage du schéma directeur, le comité syndical accepte ce nouveau devis. Toutefois le comité syndical demande au Président une attention particulière lors des envois des factures ainsi que sur les éventuelles modifications tarifaires pendant toute la durée de l'étude.

Après délibération, le comité syndical approuve à l'UNANIMITE l'annulation et le remplacement de la délibération 2022-16 par la présente délibération :

Vu la délibération du Comité syndical N°2022/07 en date du 15 mars 2022,

Considérant L'appel d'offre lancé au printemps pour le Schéma directeur de l'alimentation en eau potable (SD AEP) qui s'est terminé le 04 juillet 2022 à 10 heures

Considérant le Rapport d'analyse des offres réalisé par notre assistant à maîtrise d'ouvrage ID77 à partir de la seule offre reçue : Test Ingénierie.

Le président présente la conclusion de ID77.

Test Ingénierie a obtenu une note de 81/100, note supérieure à 50% et répond au cahier des charges particulièrement sur le planning, les moyens et le prix de la présentation.

Le président propose au comité syndical de suivre l'avis de ID77.

Après délibération, le comité syndical à l'UNANIMITE :

- **ATTRIBUE** le marché relatif au SD AEP à Test Ingénierie pour un montant de 152 435 € HT.
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2022
- **AUTORISE** le président à faire les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- **DÉCIDE** de lancer l'étude après l'acceptation des subventions du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier et à faire les démarches nécessaires pour l'obtention des aides financières.

Infos diverses :

- Demande d'informations pour le démarrage du schéma directeur

Test ingénierie nous a demandé un certain nombre de documents pour l'étude du SD AEP. Les informations en possession du Siaep ont été communiquées et pour les informations sur la concession, des contacts ont été pris avec Veolia.

Cependant les informations suivantes concernent directement les communes, il est demandé aux délégués de relayer ces demandes auprès de leur mairie, notamment :

- Bilan urbain
 - rapport de présentation du PLU, perspectives d'urbanisation à long terme, population, pour la définition des besoins futurs
 - inventaire des activités (agricole, commerce, artisan, industriel ...)
 - bâtiments communaux (et capacité d'accueil – écoles, salle des fêtes)
- Point sur le contrat de maintenance avec JVS :

Pour rappel le logiciel de comptabilité-gestion que nous utilisons actuellement est toujours opérationnel mais ne sera plus mis à jour par JVS.

En vue d'une migration INTERCO/CLOUD, nous avons reçu un devis de JVS et parallèlement un dossier de demande de subvention dans le cadre des DETR est en cours de finalité (la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 janvier 2023).

- Information sur le référentiel budgétaire et comptable M57 :

Après interrogation de la Trésorerie, le SIAEP n'est pas concerné par la nouvelle nomenclature comptable M57. Nous pourrions continuer à utiliser la nomenclature comptable M49.

- Site internet :

Depuis le 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assuré sous forme électronique, sur leur site Internet.

Bien que le syndicat ne soit pas concerné, un projet de site internet est en cours d'étude. Il est visible à l'adresse suivante : <https://siaepdebaillycarrois.webador.fr>

- Archives :

Achat deux lots d'étagères pour nos archives papier, pour rappel elles sont actuellement stockés dans le grenier de l'ancienne Mairie de Bailly-Carrois.

- Contrat d'assurance :

Confirmation que le syndicat bénéficie d'une clause d'assistance juridique dans le contrat d'assurance souscrit auprès de Groupama.

- Un point avec Veolia est prévu demain, 14 décembre 2022

Questions diverses :

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h30